

PANORAMA 2016

CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

FERES BELGHITH, *directeur de l'OVE*

JEAN-FRANÇOIS GIRET, *président du collège scientifique de l'OVE*

MONIQUE RONZEAU, *présidente du conseil de l'OVE*

ÉLISE TENRET, *chargée de mission à l'OVE*

Avec des effectifs en constante augmentation depuis plusieurs années (2551100 étudiants en 2015-2016), la population étudiante est de plus en plus diversifiée, que ce soit au niveau de ses caractéristiques sociales ou de ses conditions de vie. Or, ces diversités de situations affectent les parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur et modifient tant les conditions de réalisation des études que les représentations de celles-ci. Qui sont les étudiants en 2016 ? Quelles sont leurs conditions de vie et d'étude ? Comment se représentent-ils la vie étudiante ? Telles sont les questions auxquelles permet de répondre la dernière vague de l'enquête Conditions de vie à laquelle ont répondu plus de 46 000 étudiants représentatifs de 84 % de la population étudiante en France. En prenant en compte le sexe, l'âge, l'origine sociale et géographique, la situation géographique, mais également la formation suivie, les conditions d'études, le parcours antérieur, la situation territoriale ou encore les conditions de logement ou l'état de santé des étudiants, l'enquête CDV 2016 permet d'analyser les vies étudiantes et en dresser les grandes tendances et les inégalités qui s'en dégagent.

Réalisée à un rythme triennal depuis sa création en 1994, l'enquête Conditions de vie des étudiants (CdV) a pour ambition de recueillir et d'analyser des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous ses différents aspects. Pour la 8^e édition, plus de 220 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE entre le 14 mars et le 23 mai 2016. Les résultats présentés ici correspondent à l'exploitation des 46 340 questionnaires entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête.

Afin de mieux s'adapter aux problématiques actuelles des conditions de vie et d'études, plusieurs changements ont été apportés à cette nouvelle édition de l'enquête CdV, notamment la distinction des « grands établissements » et des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) parmi les filières, l'introduction de questions permettant de repérer les origines migratoires des étudiants, l'introduction de questions sur l'utilisation des outils numériques (MOOCs) ou encore l'introduction de questions plus précises sur le handicap et sa reconnaissance institutionnelle. Un grand nombre de questions ont par ailleurs été conservées afin de suivre les évolutions dans le temps des conditions de vie des étudiants.



UN RAPPORT AUX ÉTUDES QUI S'AMÉLIORE MAIS RESTE TRÈS CLIVÉ

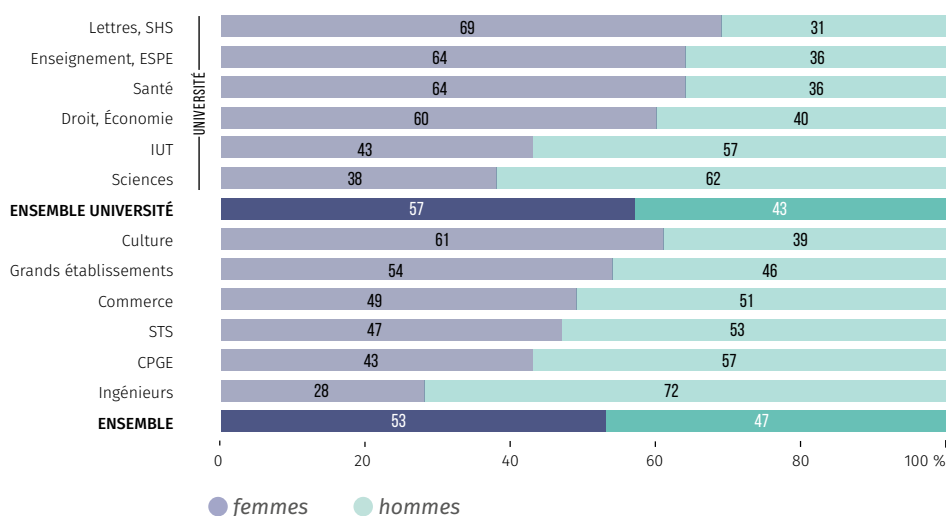
Les résultats de l'enquête Conditions de vie 2016 font tout d'abord apparaître une certaine stabilité: les caractéristiques sociodémographiques des étudiants ont peu évolué depuis la dernière enquête (2013).

La population étudiante demeure majoritairement féminine: les femmes représentent 53 % des effectifs étudiants, tandis que les hommes représentent 47 % de ces effectifs (GRAPHIQUE 1). Comme lors des précédentes vagues d'enquête, on constate que la féminisation demeure cependant très inégale selon les filières: les femmes sont nettement minoritaires dans les formations d'ingénieurs, ainsi que dans les filières scientifiques à l'université. Elles sont, à l'inverse, largement majoritaires en lettres-SHS. La féminisation est aussi inégale selon le niveau d'études: les filles restent minoritaires en 3^e cycle (45 %) alors qu'elles représentent 55 % des inscrits au niveau licence, toutes filières confondues.

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont également surreprésentés dans l'enseignement supérieur (36 %) (GRAPHIQUE 2) par rapport à leur proportion dans la population active, où ils représentent 18 % (Insee, Enquête Emploi en continu 2015). Ceci est particulièrement observable dans les grands établissements, en écoles de commerce, en écoles d'ingénieur, en CPGE et en écoles de la culture, où presque la moitié des inscrits sont issus des catégories sociales les plus favorisées. À l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés sont sous-représentés dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans tous les types d'études, à l'exception notable des STS où ils représentent presque la moitié des étudiants.

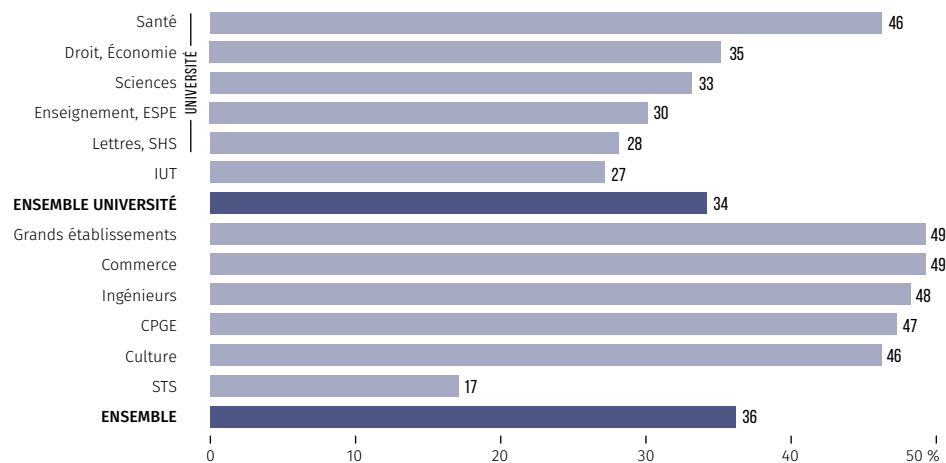
Repérée pour la première fois dans l'enquête CdV de 2016, l'origine migratoire fait apparaître une nouvelle ligne de clivage au sein de la population étudiante. Lorsque leurs deux parents sont immigrés et, dans une moindre mesure, lorsque c'est le cas d'un seul de leurs parents, les étudiants s'orientent ainsi plus fréquemment dans les filières droit-économie à l'université (respectivement 26 % et 22 % contre 17 % des natifs de France métropolitaine sans

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION FEMMES/HOMMES SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES (EN %)



Lecture: 57 % des étudiants inscrits à l'université, toutes filières confondues, sont des femmes. Champ: ensemble des répondants (n = 46 340).

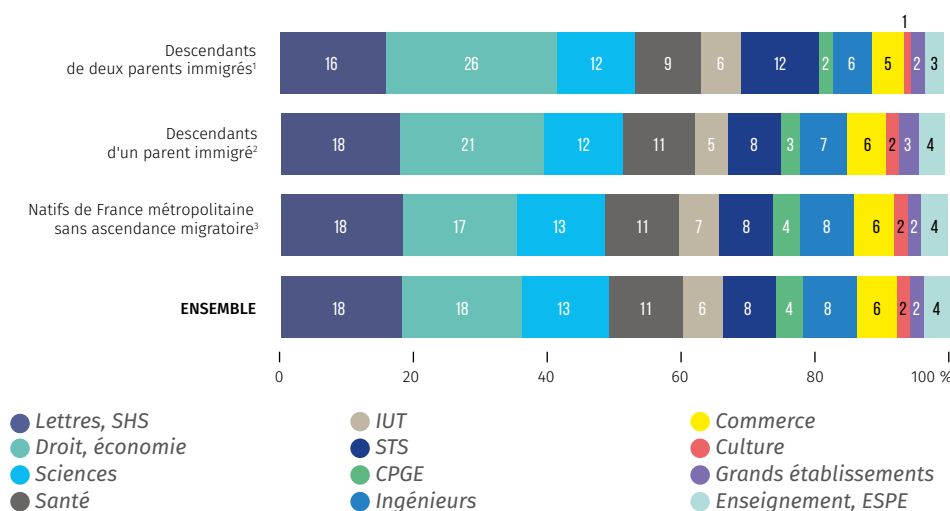
GRAPHIQUE 2 : PART DES ENFANTS DE CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES (EN %)



Lecture: 17 % des étudiants inscrits en STS ont au moins un de leurs parents cadre ou de profession intellectuelle supérieure.

Champ: ensemble des répondants ayant des parents actifs occupés (n = 35 017).

GRAPHIQUE 3 : LES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS SELON LA FILIÈRE (EN %)



1. Étudiants nés en France dont les deux parents sont de nationalité étrangère et nés à l'étranger.
2. Étudiants nés en France dont un parent est de nationalité étrangère et né à l'étranger.
3. Étudiants nés en France de deux parents de nationalité française et nés en France.

Lecture : 16 % des étudiants descendants de deux parents immigrés sont inscrits en lettres-SHS.

Champ : étudiants natifs de France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 36 982).

ascendance migratoire) ou en STS (respectivement 12 % et 8 % contre 8 %) (GRAPHIQUE 3). Ils sont également sous-représentés en CPGE et en école d'ingénieur. Ces orientations différentes s'expliquent en partie par l'origine sociale, puisque les étudiants descendants de deux parents immigrés se distinguent des autres par le fait que 41 % d'entre eux sont d'origine ouvrière contre 18 % lorsqu'un seul parent est d'origine immigrée et 16 % lorsqu'aucun des deux parents n'est d'origine immigrée.

Au-delà de l'orientation, des différences sociales s'observent également dans les poursuites d'étude envisagées. Si plus de la moitié des étudiants inscrits en cycle licence envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac + 5 et 31 % d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études au-delà, ces projections de poursuite d'études varient selon l'origine sociale des étudiants : 49 % des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures envisagent d'aller jusqu'à un bac + 5 et 42 % au-delà du bac + 5, tandis que 53 % des enfants d'employés et 52 % des enfants d'ouvriers envisagent de poursuivre jusqu'à un bac + 5 et ils ne sont que respectivement 25 % et 21 % à envisager de poursuivre au-delà du bac + 5. Lorsque leurs deux parents sont immigrés, les étudiants inscrits en cycle licence sont également

moins nombreux à envisager une poursuite d'études au-delà du bac + 5 (23 % contre 30 % des étudiants sans ascendance migratoire). Si l'on n'observe en revanche pas de différence selon le sexe, les projections varient selon la filière d'études : si 22 % des étudiants de STS, filière courte de l'enseignement supérieur, envisagent d'arrêter leurs études avant le bac + 3, 38 % d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac + 3 et 35 % d'entre eux jusqu'à bac + 5. À l'opposé, 80 % des étudiants en santé déclarent envisager de poursuivre leurs études au-delà du bac + 5. Les élèves des écoles d'art et d'architecture et de CPGE sont également plus de 50 % à déclarer envisager de continuer leurs études au-delà du bac + 5.

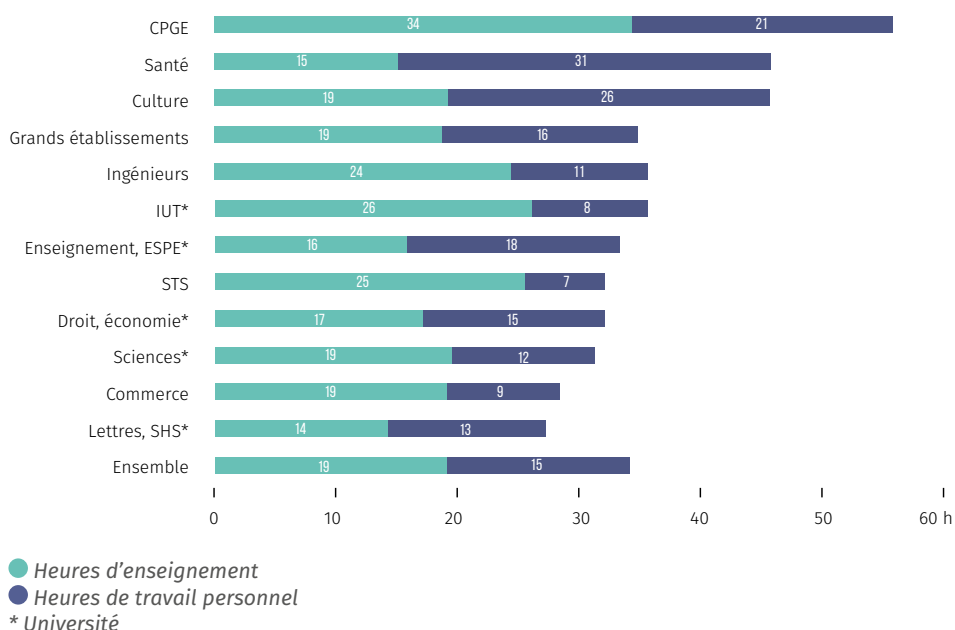
Dans l'ensemble, les étudiants se montrent assez satisfaits de leurs études : 60 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits et seulement 11 % se disent insatisfaits. Si le niveau de satisfaction reste le même qu'en 2013 (61 % de satisfaits), la proportion d'étudiants se déclarant insatisfaits a diminué de trois points entre les deux enquêtes (14 % en 2013). Cette évolution se retrouve dans le sentiment que les étudiants ont d'être intégrés à la vie de leur établissement : en 2016, 39 % des étudiants se déclarent pleinement intégrés à la vie de leur établissement alors qu'ils n'étaient

que 34 % dans cette situation en 2013. De même, 27 % indiquent se sentir assez peu intégrés ou pas intégrés du tout, contre 32 % en 2013.

Les opinions sur les études et l'intégration varient toutefois de manière importante selon les filières, à l'image de la variabilité des conditions d'étude qui les caractérisent : les étudiants de classes préparatoires, des écoles d'ingénieur ou de la culture sont les plus satisfaits, dans l'ensemble, de leurs études (72 % des étudiants de ces filières). C'est dans ces filières également - ainsi que dans les IUT - que les étudiants se déclarent le plus souvent satisfaits de leur intégration au groupe de pairs, alors que les pourcentages sont plus faibles à l'université, notamment dans les filières droit-économie ou lettres-SHS. Parmi les motifs de satisfaction, les étudiants soulignent l'intérêt de la formation (68 %), la réputation de l'établissement (65 %), la disponibilité (57 %) et les qualités pédagogiques des enseignants (56 %). L'organisation des études et l'emploi du temps arrive en avant-dernière position, avec 40 % de l'ensemble des étudiants qui se déclarent satisfaits ou très satisfaits. Ce pourcentage est plus faible dans les filières santé et droit, économie de l'université ou en IUT (36 %) et plus élevé en CPGE (57 %), malgré l'intensité du rythme de travail dans cette filière.

En effet, alors qu'en moyenne, sans tenir compte des étudiants inscrits en troisième cycle, les étudiants déclarent suivre 19 heures de cours hebdomadaires, l'emploi du temps des étudiants se décline différemment selon le type d'études et le niveau d'études (GRAPHIQUE 4). En premier cycle, le temps consacré aux enseignements est le plus important dans les formations sélectives, à fort encadrement pédagogique et à effectifs restreints (CPGE, IUT, STS). Le temps consacré au travail personnel varie également selon les filières. Ainsi, dans les filières de la santé ou les écoles de la culture, le temps de travail personnel est nettement supérieur au temps consacré aux enseignements, tandis qu'en CPGE, les emplois du temps studieux sont les plus chargés, avec 21 heures hebdomadaires consacrées au travail personnel, qui s'ajoutent aux 34 heures d'enseignement hebdomadaires. À l'opposé, en sciences, IUT, écoles d'ingénieur ou de commerce, le temps de travail personnel reste nettement plus court que le temps consacré aux heures d'enseignement. Enfin, dans les filières lettres-SHS, droit-économie, enseignement-ESPE et dans les grands établissements, le temps consacré aux enseignements et le temps consacré au travail personnel sont à peu près similaires (soit en moyenne une trentaine d'heures au total). Les étudiants déclarant le plus grand nombre d'heures d'enseignements hebdomadaires sont généralement aussi les plus nombreux à souhaiter consacrer moins de temps à cette activité (23 % des étudiants en IUT, 26 % des étudiants en CPGE et 28 % des étudiants en STS). De plus, près de 15 % de l'ensemble des étudiants déclarent de pas pouvoir assister à certains enseignements. La principale raison invoquée est l'exercice d'une activité rémunérée parallèlement aux études (6 % des étudiants). Enfin, les étudiants inscrits à un MOOC sont encore peu nombreux (ENCADRÉ 1).

GRAPHIQUE 4 : L'EMPLOI DU TEMPS STUDIEUX DES ÉTUDIANTS (EN HEURES)



Lecture : les étudiants en CPGE consacrent en moyenne 34 heures par semaine aux enseignements (cours, TD, TP).

Champ : étudiants inscrits en cycle licence ou master (n = 43235).

ENCADRÉ 1 : LES ÉTUDIANTS ET LES MOOCS

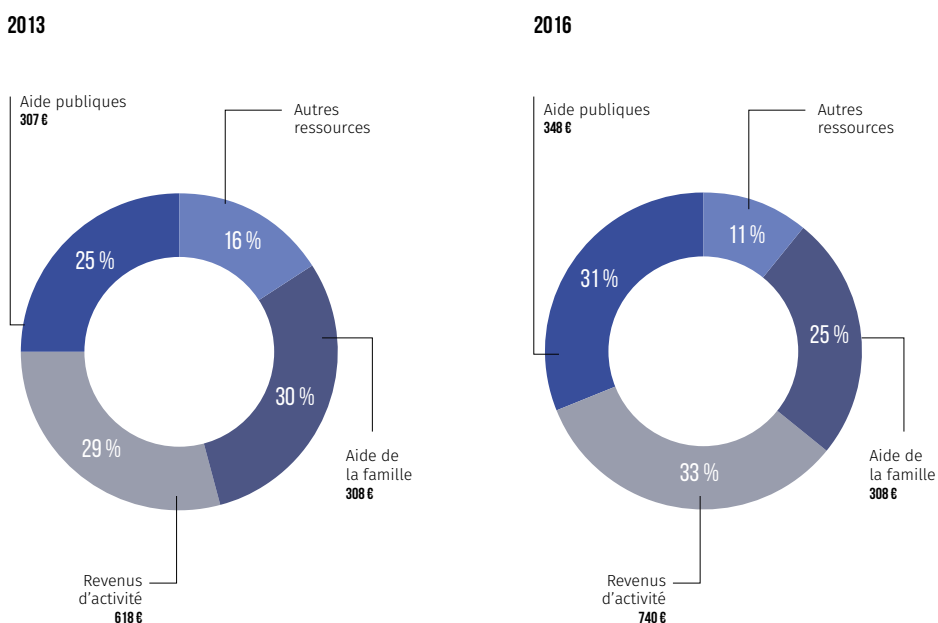
Le MOOC (de l'anglais Massive Open Online Courses signifiant « cours en ligne ouverts à tous ») est un dispositif de formation s'appuyant, essentiellement, sur les nouvelles technologies numériques d'enseignement à distance. Dispositif relativement récent en France, son développement au sein de l'enseignement supérieur commence à prendre de l'ampleur. En 2016, 9 % des étudiants déclarent s'être inscrits à au moins un MOOC qui n'était pas proposé dans le cadre de leur formation (depuis le début de l'année universitaire). On remarque de fortes variations selon les filières : 16 % des étudiants en école d'ingénieur et 17 % en école de commerce se sont déjà inscrits à un MOOC, contre seulement 4 % des élèves de CPGE et 3 % des élèves de STS. L'analyse des motifs d'inscription à un MOOC semble indiquer une utilisation massive des MOOC comme complément à la formation dispensée par les voies classiques : parmi les étudiants qui se sont inscrits à un MOOC, 80 % indiquent l'avoir fait pour des raisons pédagogiques, à savoir « acquérir ou compléter des connaissances dans le cadre de leurs études ». Dans le même temps, d'autres raisons parallèles sont également évoquées, comme la préparation d'un projet professionnel (55 %) ou pour la culture personnelle (73 %).

UNE STABILITÉ DU BUDGET ÉTUDIANT AVEC UN POIDS ÉLEVÉ DES ACTIVITÉS SALARIÉES

En 2016, les revenus d'activités apparaissent comme la principale ressource des étudiants (33 %), suivie des aides publiques (31 %) et des aides de la famille (25 %). Comme en 2013, les revenus tirés de ces trois sources composent l'essentiel des ressources étudiantes (89 %); toutefois, on constate une évolution structurelle des ressources des étudiants puisqu'en 2013, les aides de la famille représentaient la principale ressource des étudiants (30 % des ressources). En termes monétaires, ce sont également les revenus d'activité qui fournissent les revenus les plus importants, puisqu'ils s'élèvent en moyenne (pour les étudiants qui en bénéficient) à 740 euros par mois contre 348 euros pour les aides publiques et 308 euros pour les aides familiales (GRAPHIQUE 5). Si les aides de la famille restent stables sur les trois dernières années, les revenus d'activité et les aides publiques ont augmenté en moyenne respectivement de 122 € et 41 € (par mois) entre 2013 et 2016.

En 2016, 46 % des étudiants déclarent exercer une activité rémunérée pendant l'année universitaire (GRAPHIQUE 6), soit une proportion stable par rapport à 2013 (45 %). Cependant, l'activité rémunérée recouvre des réalités très contrastées. Pour une petite moitié des étudiants exerçant une activité rémunérée, il s'agit soit d'un stage rémunéré (30 %, proportion inchangée par rapport à 2013), soit d'une activité liée aux études (14 % en 2016 contre 17 % en 2013). Ces types d'activités, plus développés dans les formations à visée professionnalisante, sont très fortement liés aux dynamiques et aux enjeux des formations dans lesquelles ils sont développés. Le lien de ce type d'activité rémunérée avec la formation suivie a pour effet de rendre celle-ci plus compatible avec les études. En effet, dans ce cas, la valeur pédagogique de l'activité rémunérée est centrale, une partie de l'acquisition du savoir scolaire passant par celle-ci.

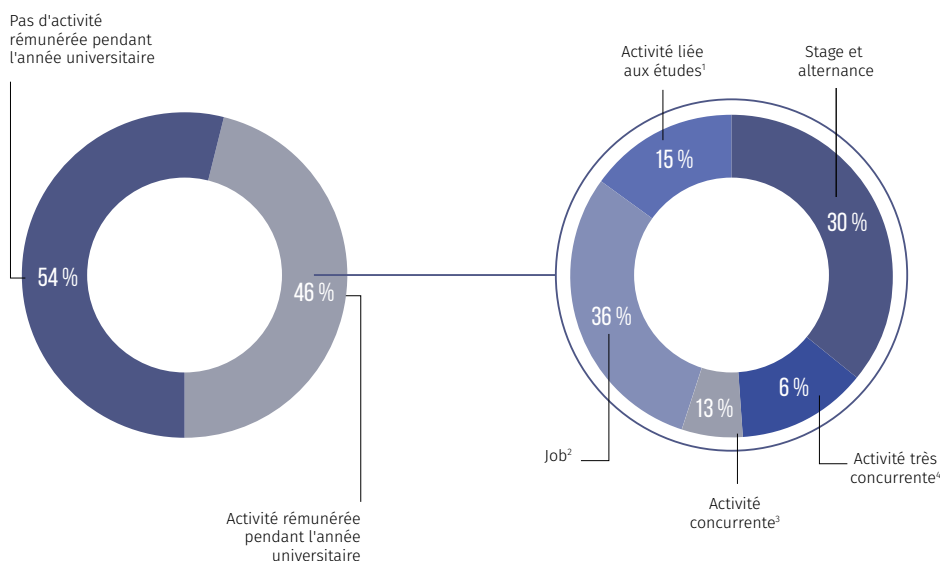
GRAPHIQUE 5 : STRUCTURE DES RESSOURCES POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS (EN %)



Lecture : En 2016, les revenus d'activité représentent en moyenne 33 % des ressources de l'ensemble des étudiants. Les étudiants bénéficiant de revenus d'activité percevaient en moyenne 740 €.

Champ : ensemble des étudiants (2016 : n = 46 340 ; 2013 : n = 40 911).

GRAPHIQUE 6 : TYPE D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE



1. Activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie (internes ou externes des hôpitaux, allocataires d'enseignement, etc.).
2. Activité rémunérée non liée aux études, exercée moins d'un mi-temps.
3. Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.
4. Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.

Lecture: Parmi les étudiants qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, 13 % exercent une activité très concurrente à leurs études.

Champ 1 : ensemble des étudiants (n = 46 340).
 Champ 2 : étudiants exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire (n = 20 548).

Parmi l'ensemble des étudiants qui exercent une activité rémunérée, 16 % l'exercent au sein de leur établissement d'études, soit un écart positif de 5 points par rapport à 2013, conformément à la volonté affichée des établissements de développer ce type d'emplois pour faciliter la conciliation entre études et emploi. De l'autre côté du spectre, les activités très concurrentes des études (c'est-à-dire les activités non liées aux études, exercées plus d'un mi-temps et plus de six mois par an) concernent une proportion stable d'étudiants par rapport à l'enquête de 2013 soit 13 % d'entre eux. Même si elle reste relativement basse, la proportion d'étudiants qui exercent ces activités au sein de leur établissement double entre 2013 et 2016, passant de 3 % à 6 %.

Parmi les étudiants exerçant une activité rémunérée, les raisons avancées sont multiples: 75 % des étudiants considèrent que

cette activité permet une amélioration de leur niveau de vie; 75 % considèrent également qu'elle leur permet d'acquérir une expérience professionnelle; 64 % qu'elle leur assure une indépendance à l'égard de leurs parents; 54 % qu'elle leur est indispensable pour vivre et 27 % qu'elle leur permet d'occuper leur temps libre. Ces raisons varient en fonction du type d'activité exercée. Comme lors de la précédente édition de l'enquête CdV, les étudiants interrogés dans l'enquête de 2016 et qui exercent une activité très concurrente des études sont plus nombreux à déclarer que cette activité leur est indispensable pour vivre (88 % d'entre eux contre 54 % pour l'ensemble des étudiants exerçant une activité rémunérée) (TABLEAU 1). Ils sont également plus nombreux à estimer que cette activité a un impact négatif sur leurs résultats d'étude (42 % d'entre eux contre 18 % pour l'ensemble des étudiants exerçant une activité

rémunérée). Ce sont les étudiants exerçant des stages ou une activité liée aux études qui déclarent le moins percevoir un effet négatif de cette activité sur leurs résultats d'études (respectivement 7 % et 10 %). Quel que soit le type d'activité rémunérée, celle-ci est citée comme étant « source de stress et de tension nerveuse » par 34 % des étudiants dans l'ensemble, avec une proportion plus importante lorsque l'activité est très concurrente des études (52 % des étudiants la considèrent comme une source de stress et de tension nerveuse).

L'enquête CdV permet également de mettre l'accent sur la façon dont les étudiants perçoivent leur situation économique et financière (TABLEAU 2). Globalement, un peu moins d'un quart des étudiants (23 %) estime connaître des difficultés financières importantes ou très importantes et 45 % d'entre eux estiment ne pas avoir

TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES ET PERCEPTIONS DE L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE (EN % COLONNE)

	Type d'activité rémunérée				
	Stage et alternance	Activité liée aux études	Job	Activité concurrente des études	Activité très concurrente des études
L'activité est exercée au sein de l'établissement d'études	19	57	3	3	6
L'activité est assez en lien ou très en lien avec le contenu des études	86	79	15	14	31
L'activité est indispensable pour vivre (Assez ou totalement)	58	61	37	47	88
L'activité permet d'améliorer le niveau de vie (Assez ou totalement)	76	72	74	83	80
L'activité assure l'indépendance à l'égard des parents (Assez ou totalement)	68	62	54	68	84
L'activité permet d'acquérir une expérience professionnelle (Assez ou totalement)	93	83	58	70	75
L'activité permet d'occuper le temps libre (Assez ou totalement)	30	24	24	36	26
L'activité a un impact négatif sur les résultats d'études	7	10	20	24	42
L'activité est source de stress et de tension nerveuse	33	41	24	32	52

Lecture : 6 % des étudiants exerçant une activité très concurrente des études l'exercent au sein de l'établissement.

Champ : étudiants exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire (n = 20548).

de difficultés financières. Ces estimations restent à peu près au même niveau qu'en 2013, même si l'on note une légère baisse de la proportion d'étudiants se jugeant en difficultés financières importantes (25 % en 2013). Cette baisse touche notamment les étudiants potentiellement les plus fragiles, comme les étudiants décohabitants (24 % déclarent des difficultés financières importantes en 2016 contre 27 % en 2013) ou les étudiants boursiers, qui étaient 30 % en 2013 à s'estimer en difficulté financière et qui ne sont plus que 26 % en 2016. Un autre indicateur de vulnérabilité de l'enquête CdV confirme cette légère amélioration : en 2016, 43 % des étudiants boursiers déclarent avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels quand ils étaient seulement 35 % en 2013. De l'autre côté du spectre, 41 % des étudiants d'origine sociale populaire déclaraient en 2013 ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins et ils ne sont plus que 36 % en 2016.

TABLEAU 2 : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES (EN %)

Depuis la rentrée, vous est-il arrivé...	2016	2013
d'épargner	28	27
d'avoir un découvert à la banque	30	31
de demander une aide exceptionnelle à votre famille	25	24
de vous restreindre	51	51
de piocher dans vos économies	51	49
de vous mettre à travailler ou travailler davantage pour boucler votre budget ou faire face à des imprévus	15	16

Lecture : en 2016, 51 % des étudiants déclarent avoir dû se restreindre au moins une fois depuis la rentrée universitaire.

Champ : ensemble des étudiants (2016 : n = 46 340 ; 2013 : n = 40 911).

LE LOGEMENT : UN POSTE DE DÉPENSE QUI PÈSE TOUJOURS DANS LES BUDGETS ÉTUDIANTS

Les données de l'enquête CdV 2016 confirment que le mode de résidence des étudiants évolue peu dans le temps: comme en 2013, un tiers des étudiants vivent chez leurs parents et un tiers d'entre eux vivent en location, seul ou en couple. Parmi les autres modes de logement, la colocation et le logement en résidence universitaire restent également stables concernant respectivement 11 % et 12 % des étudiants (GRAPHIQUE 7).

Si pour l'ensemble des étudiants, les dépenses de loyer (hors résidences collectives) n'ont que très peu évolué entre 2013 et 2016 (430 € en 2016 contre 426 € en 2013), cette apparente régularité masque des évolutions selon la taille de la ville de résidence: en région parisienne, les augmentations sont les plus importantes, tout particulièrement à Paris (+ 40 € entre 2013 et 2016) et en petite couronne (+ 61 €) (TABLEAU 3). C'est d'ailleurs à Paris que la proportion d'étudiants se déclarant insatisfaits du prix de leur logement est la plus importante (29 % contre 20 % dans l'ensemble). Enfin, les difficultés à trouver une caution ou une garantie pour le logement n'ont pas augmenté depuis la dernière enquête de 2013: en 2016 comme en 2013, 17 % des étudiants vivant en location ou en colocation ont déclaré avoir eu des difficultés à trouver une caution pour leur logement. Le mode de résidence évolue en fonction de l'âge des étudiants: jusqu'à 19 ans inclus,

près de la moitié des étudiants vivent chez leurs parents. À partir de 20 ans, les étudiants décohabitants deviennent majoritaires et la proportion d'étudiants qui vit dans un logement indépendant augmente ensuite à mesure qu'ils avancent en âge: 62 % des étudiants de 20 ans ne vivent plus chez leurs parents et cette proportion dépasse les 80 % à partir de 24 ans. Le processus de décohabitation varie également assez nettement selon le lieu d'habitation. En région parisienne hors Paris (particulièrement en grande couronne) et dans les communes de moins de 100 000 habitants, les étudiants logent plus fréquemment chez leurs parents (61 % dans la grande couronne de la région parisienne, 50 % en petite couronne et 44 % dans les communes de moins de 100 000 habitants). À l'opposé, dans les grandes villes, une grande majorité d'étudiants a quitté le domicile parental (ils sont en effet seulement 23 % à Paris à vivre chez leurs parents et 15 % dans les autres communes de plus de 300 000 habitants). L'attractivité de l'offre de formation dans les grandes villes ainsi que les difficultés pour se loger et l'offre de transport en région parisienne expliquent ces différences. Cependant, avoir quitté le domicile des parents ne signifie pas nécessairement avoir rompu les liens avec ces derniers. Ainsi, 27 % des étudiants décohabitants reviennent dormir chez leurs parents au moins deux à trois week-ends par mois (58 % des étudiants décohabitants âgés de moins de 20 ans).

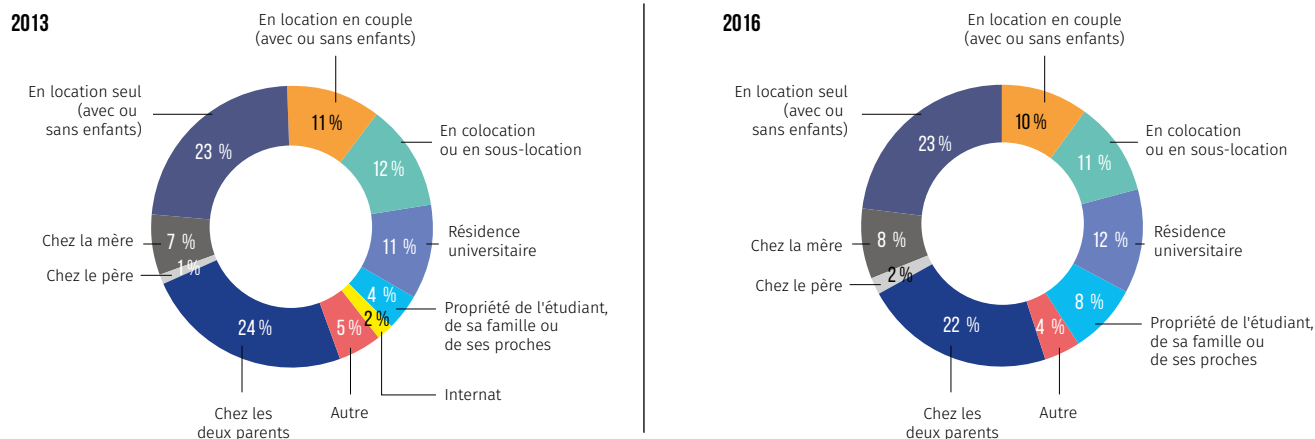
TABLEAU 3 : DÉPENSE MOYENNE DE LOYER (EN EUROS COURANTS)

Taille commune	2016	2013
Paris	637	597
Région parisienne Petite couronne	560	499
Région parisienne Grande couronne	543	521
Communes de plus de 300 000 habitants	426	439
Communes de 200 000 à 300 000 habitants	400	396
Communes de 100 000 à 200 000 habitants	362	377
Communes de moins de 100 000 habitants	385	398
Ensemble	430	426

Lecture: en 2016, les étudiants décohabitants résidant à Paris dépensent en moyenne 637 € par mois pour payer leur loyer.

Champ: étudiants décohabitants (2016 : n = 31 933; 2013 : n = 26 532).

GRAPHIQUE 7 : TYPE DE LOGEMENT PENDANT LA PÉRIODE UNIVERSITAIRE



Lecture: 23 % des étudiants habitent seuls en location durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi).
 Champ : ensemble des étudiants (2016 : n = 46 340 ; 2013 : n = 40 911).

UN ÉTAT DE SANTÉ JUGÉ GLOBALEMENT SATISFAISANT MAIS DES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES CROISSANTES

La représentation que les étudiants se font de leur état de santé reste globalement positive et stable par rapport à 2013: près des deux tiers d'entre eux se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur état de santé et seulement 10 % d'entre eux (11 % en 2013) se déclarent insatisfaits. Comme en 2013, ces autoévaluations de l'état de santé ne sont pas uniformes au sein de la population étudiante et certaines caractéristiques comme le sexe, la nationalité, l'origine sociale ou le mode de logement viennent moduler ces appréciations: ainsi, les femmes, les étudiants étrangers, les étudiants d'origine populaire et les étudiants décohabitants sont moins satisfaits de leur état de santé. Dans le détail, on observe une légère évolution en ce qui concerne les étudiants d'origine sociale populaire, qui sont un peu moins nombreux en 2016 qu'en 2013 à se déclarer satisfaits de leur état de santé (58 % en 2016 contre 62 % en 2013).

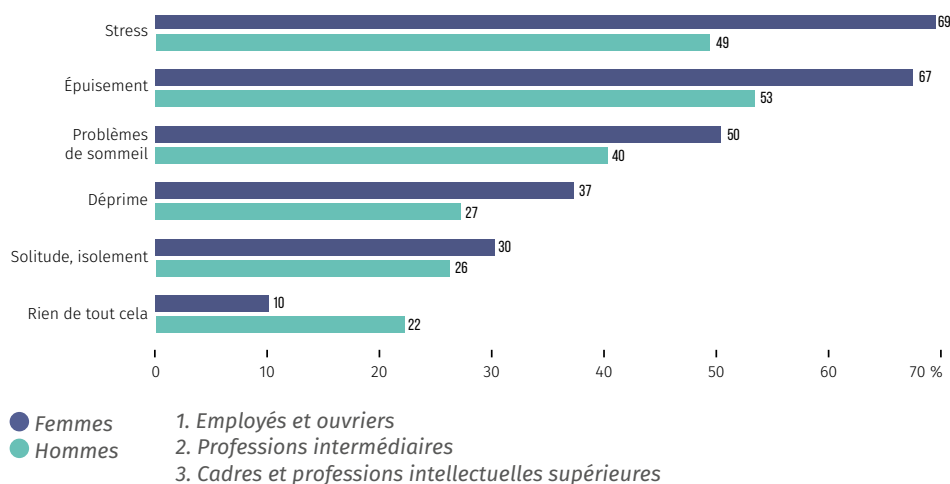
Si les étudiants s'estiment globalement en bonne santé, nombreux sont ceux qui déclarent éprouver des symptômes de fatigue ou de mal-être. Ils déclarent fréquemment ressentir des états d'épuisement (53 %

des hommes et 67 % des femmes), de stress (49 % des hommes et 69 % des femmes) et rencontrer des problèmes de sommeil (40 % des hommes et 50 % des femmes) (GRAPHIQUE 8). De même, 37 % des étudiantes et 27 % des étudiants déclarent également s'être sentis déprimés la semaine précédant l'enquête. Ces symptômes, déjà bien ancrés en 2013, semblent s'être amplifiés en 2016: alors qu'en 2013, 20 % des étudiants indiquaient n'être concernés par aucun des symptômes proposés, ils ne sont plus que 16 % dans ce cas en 2016. Entre 2013 et 2016, on observe une augmentation de la déclaration de l'ensemble des symptômes (+ 6 points de % en moyenne), particulièrement l'épuisement (+ 8 points). De plus, les écarts entre hommes et femmes, déjà nettement marqués en 2013, se creusent encore un peu en 2016: 69 % des étudiantes se déclarent stressées et 67 % se déclarent épuisées en 2016 (contre respectivement 49 % et 53 % des étudiants) alors qu'elles étaient 62 % et 58 % en 2013.

La population étudiante se caractérise également par un renoncement aux soins plus fréquent qu'en population générale. Ainsi, en 2016, 30 % des étudiants déclarent avoir

déjà renoncé à voir un médecin (27 % en 2013). Si les principales raisons avancées par les étudiants ne relèvent pas d'un renoncement contraint (58 % de ceux qui ont renoncé déclarent avoir attendu que leur santé s'améliore d'elle-même et 49 % déclarent avoir préféré se soigner eux-mêmes), d'autres raisons permettent d'approcher certaines fragilités qui touchent une partie de la population étudiante. Ainsi, 13 % de l'ensemble des étudiants déclarent avoir renoncé au moins une fois à voir un médecin pour des raisons financières, soit une proportion stable par rapport à 2013. Ce sont également les mêmes caractéristiques qui permettent d'expliquer ce renoncement; outre l'effet de l'origine sociale des étudiants, le renoncement aux soins augmente avec l'âge des étudiants et atteint 18 % pour les 23-25 ans, avant de diminuer pour les tranches d'âges supérieures. La position charnière qu'occupe cette tranche d'âge dans la transition vers une situation d'indépendance économique et familiale explique sans doute cet effet: pour les plus jeunes, la famille joue un rôle de protection en matière de santé alors que pour les plus âgés, c'est l'indépendance économique (notamment par le travail) qui assure ce rôle.

GRAPHIQUE 8 : LES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES DES ÉTUDIANTS (EN %)



Lecture: 69 % des étudiantes et 49 % des étudiants déclarent avoir ressenti du stress lors de la semaine précédant leur réponse à l'enquête.

Champ: ensemble des répondants (n = 46340).

LES ÉTUDES, ET APRÈS ? DES ÉTUDIANTS UN PEU PLUS OPTIMISTES QUANT À LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

Interrogés sur leur avenir professionnel, notamment leurs chances estimées d'insertion, les étudiants se révèlent globalement plus optimistes qu'en 2013: 56 % des étudiants inscrits en master estiment avoir de bonnes ou de très bonnes chances d'insertion en France contre 50 % en 2013. De même, les étudiants étaient, en 2013, 38 % à estimer avoir de bonnes chances d'insertion à l'étranger et ils sont 42 % dans ce cas en 2016. Dans le détail, c'est dans la filière santé, dans les écoles d'ingénieur et dans les filières enseignement/ESPE que les étudiants sont les plus optimistes quant à leurs chances d'insertion en France. En ce qui concerne l'insertion à l'étranger, ce sont les étudiants en école de commerce et en école d'ingénieur qui s'avèrent les plus assurés quant à leur chance d'insertion. À l'opposé, les étudiants en lettres-SHS à l'université sont les plus pessimistes, aussi bien en ce qui concerne leurs chances d'insertion en France qu'à l'étranger (GRAPHIQUE 9).

Paradoxalement, comme pour l'enquête 2013, le diplôme n'est pas considéré comme le principal facteur de la réussite. Ainsi, alors que le diplôme reste un atout central pour l'insertion professionnelle, seulement 41 % des étudiants le jugent très important pour réussir alors qu'ils sont 74 % à souligner l'importance des efforts personnels

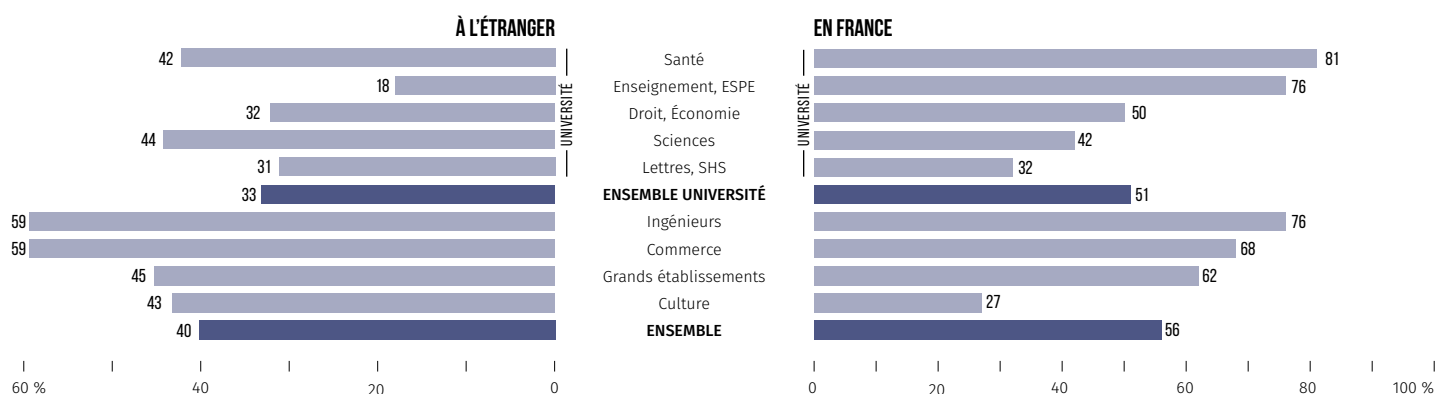
dans la réussite. Dans le détail, ce sont les étudiants des filières les plus prestigieuses et qui requièrent le plus de travail personnel qui sont les plus nombreux à souligner l'importance du travail personnel (83 % des étudiants en santé, 80 % des étudiants en culture et 78 % des étudiants en CPGE). Parallèlement, d'autres éléments de réponses mettent l'accent sur l'importance que les étudiants accordent aux réseaux relationnels et familiaux : un peu moins de la moitié des étudiants (45 %) soulignent l'importance des relations et les réseaux en général et 35 % l'importance de la famille dans la réussite. Enfin, d'autres éléments totalement externes semblent suggérer un « effet crise » dans la perception de la réussite. Ainsi, un quart des étudiants (24 %) indiquent que la conjoncture économique est très importante dans les chances de réussite et 8 % accordent une place centrale au hasard.

Dans la comparaison de leur avenir avec la vie qu'ont menée leurs parents transparaît un sentiment de stagnation générationnelle d'une partie des étudiants : ils sont à peu près la même proportion à estimer que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents (41 %) et à estimer que leur avenir ne sera ni meilleur ni moins bon (42 %). Ainsi, seulement 17 % des étudiants estiment qu'ils auront une trajectoire sociale

ascendante et que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents. Cette perception reste très logiquement liée au milieu social d'origine et ce sont donc les enfants d'ouvriers, objectivement inscrits dans un parcours ascendant, qui se révèlent les plus optimistes (56 %) quand transparaît la crainte du déclassement chez les enfants de cadres (22 % pensent que leur avenir sera moins bon que celui de leurs parents et seulement 28 % qu'il sera meilleur).

Outre la filière d'études, l'origine migratoire modifie également la manière dont les étudiants envisagent leur insertion et leur avenir: les descendants de deux parents immigrés sont les plus pessimistes quant à leurs chances d'insertion professionnelle en France après leurs études (GRAPHIQUE 10). Pour autant, ces mêmes étudiants sont un peu plus nombreux que la moyenne à estimer avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion à l'étranger. Malgré cela, les étudiants descendants de deux parents immigrés sont les plus nombreux à considérer le diplôme comme très important pour réussir dans la vie (45 % contre 39 % des étudiants sans ascendance migratoire) et à considérer que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents (deux tiers d'entre eux), dont les positions sociales sont en moyenne plus modestes que celles des étudiants sans ascendance migratoire.

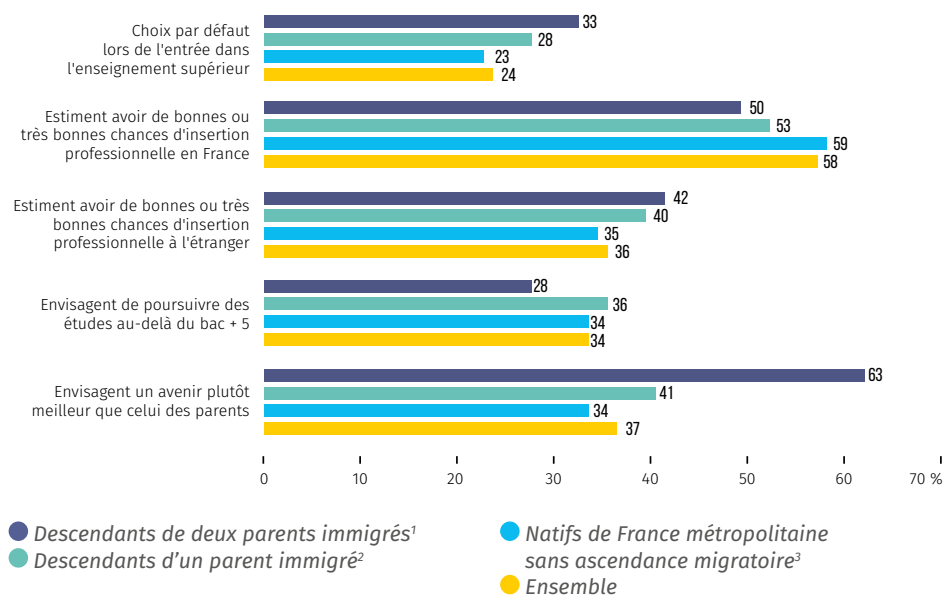
GRAPHIQUE 9 : CHANCES ESTIMÉES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDE (EN %)



Lecture: 76 % des étudiants en école d'ingénieur inscrits au niveau master estiment qu'ils ont de « bonnes » ou de « très bonnes » chances d'insertion professionnelle en France.

Champ: étudiants inscrits au niveau master (n = 13 968).

GRAPHIQUE 10 : ORIENTATION, INSERTION ET AVENIR DES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS (EN %)



1. Étudiants nés en France dont les deux parents sont de nationalité étrangère et nés à l'étranger.
2. Étudiants nés en France dont un parent est de nationalité étrangère et né à l'étranger.
3. Étudiants nés en France de deux parents de nationalité française et nés en France.

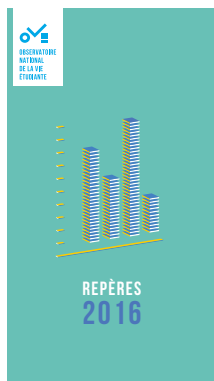
Lecture : 50 % des étudiants descendants de deux parents immigrés estiment avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion professionnelle en France.

Champ : étudiants natifs de France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 36 982).

CONCLUSION

Les résultats de l'enquête « Conditions de vie » 2016 montrent, par certains aspects, une amélioration des conditions de vie des étudiants : ces derniers se déclarent dans l'ensemble plus satisfaits de leurs études et parviennent (un peu) mieux à concilier activité professionnelle et vie universitaire. Toutefois, ces résultats confirment aussi la fragilisation croissante de certaines franges de cette population, que ce soit du point de vue de la santé ou des difficultés financières. Les conditions sociales des étudiants, et les conditions de vie qu'elles configurent restent un des éléments explicatifs des différences observées. Cependant, l'origine migratoire, la nationalité, la parentalité ou le sexe sont autant de facteurs qui modifient également l'expérience étudiante. Ces différences vont nourrir une forte segmentation des parcours étudiants en termes de filières, de niveau d'études et de disciplines, et c'est au sein de ces clivages que l'on peut identifier des étudiants plus vulnérables que les autres.

POUR EN SAVOIR PLUS



REPÈRES 2016
décembre 2016

Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire national de la vie étudiante au printemps 2016. Présentés par thématique, ces résultats portent sur: la population étudiante, l'origine migratoire des étudiants, le choix des études, les rythmes d'études, la vie dans l'établissement, les usages du numérique, les perspectives d'avenir, l'activité rémunérée, le logement, le budget, le bien-être et la santé.

12

DERNIÈRE PUBLICATION



OVE INFOS N°33
ENGAGEMENTS ÉTUDIANTS
ET SENTIMENT D'INTÉGRATION
Claire Thoury,
septembre 2016

À partir des données de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2013, cet OVE Infos s'interroge sur les formes d'engagement étudiant et analyse les effets que celui-ci peut avoir sur le sentiment d'intégration et la réussite universitaire des étudiants. L'auteur, Claire Thoury, est doctorante en sciences de l'information et de la communication à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. En contrat CIFRE au sein du réseau Animafac, elle réalise une thèse portant sur l'engagement étudiant et ses mutations. Télécharger la publication : www.ove-national.education.fr



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
TÉL. 01 71 22 98 00
Courriel communication.ove@cno.us.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

OVE INFOS
Directrice de publication: Monique Ronzeau
Coordination scientifique:
Jean-François Giret, Élise Tenret
Conception graphique:
agence Comme un Arbre!
© OVE 2017 - ISSN : 1638-8542